

# AFFACTURAGE

## FACTORING



FINANCER  
LA CROISSANCE  
DES ENTREPRENEURS

60, 90 ou 120 jours  
pour qu'on vous règle  
vos factures ?  
Optez pour le factoring !

AFFACTURAGE

# NOUS AVANÇONS 80% SUR VOS FACTURES

**Votre entreprise a besoin de trésorerie et vous recherchez une formule simple, efficace et rapide pour :**

- Raccourcir le délai de vos encaissements
- Sécuriser l'encaissement de vos factures
- Transférer la gestion de vos comptes clients

Fidelis Finance vous propose le **factoring**, une technique qui vous permettra de **consolider** votre **fonds de roulement** et d'accroître votre activité.

## Comment faire ?

- 1** Votre client vous passe une commande.
- 2** Vous effectuez la livraison ou la prestation de service
- 3** Vous facturez votre client.
- 4** Vous transférez cette facture à Fidelis Finance qui vous **avance** les **fonds** en vous finançant jusqu'à **80% du montant** TTC de la créance.
- 5** Votre client règle le montant de la créance à l'échéance à Fidelis Finance qui vous rétrocède les 20% restant déduction faite des divers frais et commissions dus à Fidelis Finance.

## Pourquoi choisir le Factoring ?

- Raccourcir le délai d'encaissement de vos factures.
- Mobiliser vos factures dès leur établissement.
- Bénéficier du savoir-faire d'un professionnel qui prend en charge le recouvrement de vos factures.
- Possibilité de transférer la gestion de votre compte client à un professionnel.
- Disposer d'un avantage commercial en accordant des délais de paiement plus long à vos clients.

## Pour qui ?

Le factoring de Fidelis Finance est susceptible d'intéresser les entreprises (grandes ou petites) qui cherchent à optimiser leurs moyens de financement à court terme et la gestion de leurs comptes clients.

Cette technique de financement est accessible aux entreprises régulièrement déclarées à l'administration fiscale quelque soit :

- Leur forme juridique : SARL, SA, entreprise individuelle
- Leur secteur d'activité : industrie, services, commerce, agro-industrie
- Leur statut : PME/PMI, profession libérale, grande entreprise, entreprise publique.